



Union Sportive de l'Enseignement
du Premier degré
167, bd de la Villette 75010 PARIS
Tel : 01.53.38.85.18
mail : contact@usep75.fr



Direction de la Jeunesse et Sports
Bureau des Écoles du Sport
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS
Tel : 01.42.76.28.30
mail : DJS-MDS@paris.fr

Mis à jour le lundi 24 février 2020

FOOTBALL

Huitièmes de finales

POUSSINS HONNEUR

Remarque :

-Les pupilles ne sont pas concernés par ces 8^{èmes} de finales.

Liste des qualifiés

LA FONTAINE PO2	LEPIC/MT CENIS PO2	GAMBETTA PO2
ST FERDINAND PO2	STE ISAURE PO2	LA PLAINE PO2
FOURCROY LAUGIER PO2	TANGER PO2	OLIVIER METRA PO2
BIENFAISANCE PO2	OURCQ PO2	VANDREZANNE PO2
JOUFFROY SAUSSURE PO2	BOLIVAR PO2	QUATRE FILS PO2
BOURSAULT PO2	PELLEPORT PO2	OUEST PO2
ST OUEN PO2	MANIN BRUNET PO2	CORBON PO2
FOYATIER PO2	TANDOU PO2	LACORDAIRE PO2
FLOCON PO2	JULIEN LACROIX PO2	VIGEE LEBRUN PO2



I. CALENDRIER DES RENCONTRES

Mercredi 26 février 2020

II. COMPOSITION DES EQUIPES – "TRES IMPORTANT" : cf Circulaire générale : 19-20

III. TERRAINS : cf Circulaire générale : 19-20

IV. REGLES : cf Circulaire générale : 19-20

V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

POUSSINS 2010 - 2011 TOURNOI : 1 X 12 min MATCH : 2 X 12 min

VI. BALLONS

Ils doivent être adaptés à la taille des enfants. **PO : ballons T4**

VII. FEUILLES DE MATCHES : cf Circulaire générale : 19-20

VIII. TRANSMISSION DES RÉSULTATS :

Sur le site : <https://usep75.fr/mercredi/envoyer-les-resultats> – Par e-mail : resultats@usep75.fr
Par courrier USEP Paris 167, boulevard de la Villette 75010 PARIS

Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.



VIII. LICENCES : cf Circulaire générale : 19-20

IX. LITIGE :

En cas de litige (non présentation des licences, joueur sans licence présent sur le terrain, faute technique d'arbitrage, ou tout autre cas), il conviendra de le porter PAR ECRIT AU DOS DE LA FEUILLE DE MATCH. Seule la feuille de match dûment remplie entraînera une décision de la commission.

X. ORGANISATION ADMINISTRATIVE :

Pour faciliter l'organisation pratique et pédagogique de chaque association, nous avons essayé de regrouper, dans la mesure du possible, les équipes d'une même AS sur un même terrain.

Par ailleurs, et dans le but de laisser une certaine souplesse d'organisation nous n'avons pas systématiquement indiqué d'horaire précis, mais simplement les rencontres prévues pour chaque terrain.

Néanmoins il convient de se présenter le plus tôt possible sur le lieu de la rencontre.

TRES IMPORTANT : les responsables signeront les feuilles d'utilisation des installations déposés au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante.

XI. FORMULE SPORTIVE

Rencontres par secteurs géographiques.

Classement aux points :	match gagné	4 points
	match nul avec but(s)	3 points
	match nul sans but	2 points
	match perdu	1 point
	forfait - pénalité	0 point

XII. ARBITRAGE : cf Circulaire générale : 19-20



XIII. ÉGALITÉ :

Pour éviter tout problème nous vous demandons en cas d'égalité de suivre la procédure suivante :

* En cas d'égalité entre 2 équipes à la fin d'un match simple :

- Tirs au but (3 tirs)
- en cas d'égalité (Tirs au but en mort subite)

* En cas d'égalité entre 2 et n équipes à la fin d'un tournoi :

- 1°) Prendre en compte le résultat du match particulier
- 2°) Tenir compte du goal average général
- 3°) Tenir compte de la meilleure attaque
- 4°) en cas de nouvelle égalité : tir au but (mort subite)

XIV. QUALIFICATIONS :

8^{èmes} de finales Poussins Honneur : 27 équipes

- 9 tournoi de 3

Sont qualifiés les deux premier de chaque tournoi soit :

18 équipes qualifiées pour les quarts de finales le mercredi 01 avril 2020.

Les équipes ayant perdues rejoignent le 2ème tour de Coupe le mercredi 06 mai 2020.



HUITIEMES DE FINALES POUSSINS HONNEUR

MERCREDI 26 FEVRIER 2020

Stade Jean-Pierre Wimille : 56 Boulevard de l'Amiral Bruix, 75116 Paris
Métro : Porte Dauphine

RESPONSABLE : ST FERDINAND

TOURNOI n° 1 : ST FERDINAND PO2 – LA FONTAINE PO2 – FOURCROY LAUGIER PO2

Stade de la porte d'Asnières : 6 Avenue Brunetière, 75017 Paris
Tram : Porte d'Asnières – Marguerite Long

RESPONSABLE : BIENFAISANCE

TOURNOI n° 2 : BIENFAISANCE PO2 – JOUFFROY SAUSSURE PO2 – BOURSALT PO2

Stade Bertrand Dauvin : 12 Rue René Binet, 75018 Paris
Métro ou Tram : Porte de Clignancourt

RESPONSABLE : ST OUEN

TOURNOI n° 3 : ST OUEN PO2 – FOYATIER PO2 – FLOCON PO2

Stade des Fillettes : 54 Boulevard Ney, 75018
Métro ou Tram : Porte de La Chapelle

RESPONSABLE : TANGER

TOURNOI n° 4 : TANGER PO2 – LEPIC/MT CENIS PO2 – STE ISAURE PO2



Stade Jules Ladoumègue : 37 Route des Petits Ponts, 75019

Métro : Hoche Tram : Delphine SEYRIG

RESPONSABLE : BOLIVAR

TOURNOI n° 5 : BOLIVAR PO2 – OURCQ PO2 – TANDOU PO2

Stade de la Porte de Bagnole: 72, rue Louis Lumière 75020 / Tel : 01.43.61.29.71

Métro : Porte de Bagnole

RESPONSABLE : PELLEPORT

TOURNOI n° 6 : PELLEPORT PO2 – MANIN BRUNET PO2 – JULIEN LACROIX PO2

Stade Maryse Hilsz : 34, rue Maryse Hilsz 75020 / Tel : 01 43 73 57 97

Métro ou Tram : Porte de Montreuil

RESPONSABLE : LA PLAINE - ATTENTION TOURNOI FILLES LE MEME JOUR

TOURNOI n° 7 : LA PLAINE PO2– GAMBETTA PO2 – OLIVIER METRA PO2

Centre sportif Jules Noël : 3 Avenue Maurice d'Ocagne, 75014

Tram : Jean Moulin

RESPONSABLE : OUEST

TOURNOI n° 8 : OUEST PO2 – VANDREZANNE PO2 – QUATRE FILS PO2

Stade La Plaine : 13 rue du Général Guillaumat, 75015

Tram : Brancion

RESPONSABLE : CORBON

TOURNOI n° 9 : CORBON PO2 – LACORDAIRE PO2 – VIGEE LEBRUN PO2